



Charte d'engagement à la sensibilisation à la mixité et à l'égalité des chances de tous les acteurs de nos formations

1- Mixité des métiers

Selon une étude de l'OCDE, une plus grande mixité des métiers permettrait une meilleure performance des entreprises et un gain de croissance.

Nous nous engageons à lutter contre les stéréotypes tous les acteurs sont invités à agir que ce soit au niveau de l'orientation, de la formation et de l'embauche.

Favoriser la **mixité des métiers** permet d'offrir à chacun une plus grande diversité de choix en termes d'orientation, de formation et de métiers.

2- Mixité des formations

Par mixité des publics, on entend regroupement dans une même séquence de formation d'élèves ou d'apprentis en formation initiale sous statut scolaire ou par apprentissage et/ou de stagiaires de la formation continue. Le regroupement, dans une même formation, d'élèves, d'apprentis et de stagiaires adultes dans un établissement constitue le moyen de maintenir une offre de formation professionnelle la plus complète possible, en particulier pour nos filières à faible flux, permettant de réelles possibilités d'insertion.

Nous nous engageons à favoriser cette mixité en la déclinant sous plusieurs formes :

- La mixité des statuts (ou publics) dans le cas d'un regroupement de statuts différents (scolaires, apprentis et stagiaires en formation professionnelle) dans un même parcours de formation, certifié ou non par un titre ou diplôme professionnel.
- La mixité des parcours dans le cadre d'un changement de statut en cours de cycle de formation (1 an sous statut scolaire, puis 2 ans en apprentissage par exemple). Celle-ci s'inscrit pleinement dans la rénovation de la voie professionnelle, en particulier dans la mise en place des passerelles avec l'apprentissage.
- La lutte contre la répartition genrée des métiers.

3- Égalité professionnelle

L'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans le travail implique le respect de plusieurs principes par les acteurs de notre organisme de formation :

- Les employeurs d'apprentis s'interdisent toute discrimination en matière d'embauche et s'obligent une absence de différenciation en matière de rémunération et de déroulement de carrière.
- Les tuteurs de stagiaires de la formation professionnelle s'engagent à assurer la meilleure intégration possible de l'apprenant dans leur établissement et dans l'équipe en place.

4- Prévention du harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail

Notre organisme est engagé dans la prévention du harcèlement sexuel et agissements sexistes. Nous faisons signer chaque année aux apprenants une charte de la diversité.

L'ensemble des formateurs, tuteurs ou employeurs d'apprentis sont titulaires d'une carte professionnelle d'éducateur sportif et les services de l'état vérifie chaque année leur honorabilité. Au-delà de ce cadre légal, nous exigeons de ces parties prenantes d'être formées à la prévention des violences sexuelles et sexiste (soit via Colosse aux Pieds d'Argile, soit via la Fédération Française d'Équitation)

L'équipe administrative et pédagogique est à l'écoute de toutes personnes victimes de harcèlement sexuels ou agissements sexistes ou toute autre forme de violence.

Vous pouvez effectuer un signalement en interne auprès de Toni ou Morgane :

Mail : formations.equestres@gmail.com – Tel : 0622741612 ou 0673379940

Vous pouvez également effectuer un signalement auprès des services de l'état :

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/> - Tel : 3919

5- Egalité des chances

La notion d'égalité des chances est souvent utilisée dans le contexte de l'éducation, de la formation et de l'emploi. Qu'il s'agisse de problèmes raciaux, sociaux ou de parité homme-femme.

Notre organisme s'engage à favoriser l'accès à ses formations à tous les publics sans distinction raciale, sociales ou de genre. Au-delà de ça nous intégrons dans nos formations professionnelles des apports sur la citoyenneté et sur les luttes contre les discriminations et toutes formes de violences.

Bédoin le 09 janvier 2025



Pour l'organisme de formation

Toni et Morgane Capoulade, dirigeants



 **FORMATIONS EQUESTRES**
Cavaliers de la Louvière
385 ch de la Talaine
84410 BÉDOIN
Tél : 06 73 37 99 40
Siret 500 053 814 00017






Formateurs signataires 2025

Toni Capoulade	 Signé électroniquement par Toni Capoulade Le 09/01/2025 18:44:05	Morgane Capoulade	 Signé électroniquement par Morgane Capoulade Le 09/01/2025 18:59:11
----------------	---	-------------------	--

Employeurs d'apprentis signataires 2025

Morgane Capoulade	 Signé électroniquement par Morgane Capoulade Le 09/01/2025 19:00:17	Guillaume Boyrie	 Signé électroniquement par Guillaume Boyrie Le 09/01/2025 21:42:37
-------------------	--	------------------	---

Tuteurs de stagiaires de la formation professionnelle signataires 2025

Morgane Capoulade	 Signé électroniquement par Morgane Capoulade Le 09/01/2025 19:02:44	Mathilde Charvin	 Signé électroniquement par Mathilde Charvin Le 10/01/2025 09:52:27
Laura Moreau	 Signé électroniquement par Laura Moreau Le 10/01/2025 16:22:16	Sébastien Fabre	 Signé électroniquement par Sébastien Fabre Le 11/01/2025 13:56:09
Bruno Arnoux	 Signé électroniquement par Bruno Arnoux Le 11/01/2025 17:09:43		